

Mémoire

L'expression d'un citoyen lors de la consultation concernant la participation au budget de la Ville de Montréal

Membres de la commission et du comité

Francis Waddell

17 avril 2019

Ville de Montréal

Table des matières :

Introduction.....	1 à 5
Pistes de solutions.....	6 à 10
Conclusion.....	10
Bibliographie.....	11

Introduction:

Salutations distinguées : Le président, les élues de la commission et membres du comité.

Merci de nous recevoir et de nous laisser la chance de s'exprimer afin que les citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal puisse participer directement à quelques dépenses des budgets à venir.

J'apprécierais avant d'entrer dans les questions des cinq thèmes vous partager du contenu et vous proposer de garder ces notions en tête afin de motiver les prochaines décisions que nous, que vous devrez prendre concernant des enjeux cruciaux pour mieux servir la citoyenne et le citoyen, certes, mais surtout pour leur offrir une meilleure qualité de vie.

Donc, un philosophe s'impose dans ce qui suit : Michel Foucault. Un philosophe qui a marqué une génération de gens et qui continu, encore de nos jours, à influencer nos relations avec les autres et sur le discours, entres autres sujets. Donc, j'apprécierais vous partager un petit trait de sa philosophie concernant le discours et les rapports entre les personnes.

Premièrement, il a bien mis en lumière que dès qu'il y a interaction entre deux personnes, il y a une relation de pouvoir qui est présente.

Donc il n'y a pas de Pouvoir avec un grand P, mais plutôt ceci qu'il faudrait décortiquer les relations de pouvoir : déterminer les acteurs, ressentir les intensités, comprendre les mécanismes. En d'autres termes, quels sont les jeux de pouvoir : tactiques, stratégies, règles, hasards, enjeux, objectifs... autour des zones où l'on ressent un exercice effectif de pouvoirs : les écoles, les ateliers, l'armée, la famille, la politique, etc. (...)

Il ajoute aussi ceci : Le pouvoir n'est ni une substance, une chose, ni l'apanage d'une classe sociale restreinte et privilégiée. C'est plutôt un élément qui circule entre tous, un réseau de points dispersés, sans foyer ni centre. (...)

La sujétion à l'Etat souverain, l'assujettissement à une loi, la domination d'un groupe ne sont que les effets résultants de l'incorporation stratégique de multiples micro pouvoirs disséminés à travers la réalité sociale.¹

Si nous rapportons ceci à notre réalité, il croit que la Mairie de Montréal gouverne pour les citoyennes et citoyens et que l'Assemblée Nationale et le Parlement prennent des décisions et que tout cette hiérarchisation de pouvoir s'imbrique un dans l'autre.

Mais est-ce que cette situation et ces impacts nous amène aujourd'hui à une situation intenable financièrement et qui cause l'endettement croissant de la Ville de Montréal? Oui. La richesse dans le système Capitaliste d'aujourd'hui a fait place à des inégalités jamais atteint dans l'humanité. Cette réalité n'épargne pas les citoyennes et citoyens de Montréal, du Québec et celle du Canada. Donc, la pyramide des pouvoirs pourrait-elle

¹ <http://libertaire.free.fr/BioPouvoirSansTitre.Html>

être inversée afin de fournir les outils nécessaires pour que la Ville de Montréal et ses arrondissements puisse avoir un meilleur budget pour ses citoyens? Je crois que OUI!

Pour mieux comprendre mon propos : l'ancien maire de la métropole intervenait comme suit le 7 avril dernier à l'émission *Tout le monde en parle* :

« La ville c'est Le gouvernement de proximité. On ne définit plus le monde en tant que pays ou continents mais en termes de ville. D'ici 20 ans il y aura 65% de la population mondiale qui abitera les villes. (...) Ce qui est important également c'est cette notion de contrepoids. Vous avez plusieurs paliers de gouvernements. SI vous fermez le Parlement cela prendra 3 semaines pour s'en apercevoir, si vous fermez l'Assemblée nationale cela prendra 3 jours, mais fermez un hôtel de ville (...) Il faut s'assurer qu'une ville joue son rôle de contre poids et elle a une importance que nous sous estimons nous-même. »²

Donc, revenons à Monsieur Foucault, afin de (promou) voir que la pyramide du pouvoir puisse se renverser pour que le Politique mette de la pression dans sa pratique du Discours³ pour s'approprier une meilleure législation afin d'obtenir un meilleur financement. Cela éviterait au sujet de la gestion du secteur publique des coupes et plutôt une valorisation des barèmes plus humains qu'économiques. Le pouvoir qui s'exerce n'est pas conçu comme une propriété, mais comme une stratégie, que ses effets de domination ne soient pas attribués à une « appropriation », mais à des dispositions, des manoeuvres, des tactiques, des techniques, des fonctionnements...⁴

Plus personnellement, pour avoir pris un cours l'année dernière de la gestion du secteur publique où un conseiller spécial de la Ville de Montréal siégeait aussi, nous parlions de la Nouvelle Gestion du Secteur Public et croyez-moi, cela faisait peur, car plein d'indicateurs étaient mis en place dans plusieurs milieux mais un indicateur qui revenait peu ou même était inexistant était l'indicateur HUMAIN! Le bien-être de l'humain!

J'ouvrirais une parenthèse, lorsque j'ai pris connaissance des documents pour venir ici, il y a deux inquiétudes qui me titillaient et j'espère me tromper dans cette possible fin. La première était à propos de la STM. J'espère que nous ne couperons jamais dans ces services puisque c'est une voie d'Avenir pour des villes Vertes et surtout plus Humaine. Et, l'enjeu des RH. 40% du budget annuel. Il est regrettable de se souvenir de la loi 15 et l'incidence sur ce qu'on peut nommer les contrats psychologiques de travail. Il serait regrettable de couper encore et encore ou de donner au privé des gestions d'aréna par exemple, ou d'ôter le privilège du patin libre comme Longueuil essaye de promouvoir au sein du secteur public. Encore une fois, ce genre d'orientation n'est qu'idéologique puisque cela découle directement d'un système capitaliste qui ne distribue pas la richesse de manière équitable entre les différents paliers gouvernementaux et fait en sorte que notre système social s'effrite de plus en plus ou se fragilise de plus en plus. Et pourtant, il faut se remémorer que nous pouvons aller chercher les sous.

² Émission Tout le monde en parle, 7 avril 2019, Tou.tv

³ L'ordre du discours, Michel Foucault, Gallimard.

⁴ <http://libertaire.free.fr/BioPouvoirSansTitre.Html>

Solutions et suite de contenu:

Alors, est-ce possible d'aller chercher des revenus ailleurs que dans les poches de citoyennes et citoyens qui sont moins bien nantis, mais plutôt mettre de la pression sur les deux autres paliers afin que ceux-ci puissent mieux distribuer la richesse afin que nous ayons moins de soucis pour ne pas dire moins de pressions en tant que Ville -NOUS TOUS- pour maintenir et dans le meilleur des mondes pour avoir une meilleure qualité de vie.

Monsieur Deneault nous a démontré ainsi que d'autres sonneurs d'alertes qu'il y avait beaucoup d'Argent qui circulait dans ce monde⁵. Est-ce possible d'Aller chercher ces sous des paradis fiscaux! Voici une B.D.⁶ qui explique très bien le propos que je suggère ici. La réponse est OUI. La coalition de la main rouge est un autre exemple québécois qui offre des solutions pour une gestion viable du secteur public.

Enfin, dans la même émission que je citais au préalable *Tout le monde en parle*, l'animateur recevait un très jeune joueur de tennis et celui-ci avait déjà son adresse à Monaco⁷. Disons que les impôts ne sont pas les mêmes que ceux du Québec... S'en en dit long sur la culture Capitaliste que nous entretenons... Je terminerais ce segment sur ceci : Un article dans le journal de Montréal daté du jeudi 11 avril 2019 décrivait les pertes en milliards de dollars (3 milliards \$). C'est de constater que nous pourrions réaliser bien des projets avec cette somme. « C'est Revenu Québec qui souligne cette sous-évaluation majeure du montant des créances fiscales à recouvrer. Il en fait notamment état dans son rapport annuel de l'exercice financier 2016-2017 »⁸.

⁵ Deneault, Alain (2010). *Offshore: Paradis fiscaux et souveraineté criminelle*. La Fabrique Éditions.

⁶ Comment les paradis fiscaux ont ruiné mon petit-déjeuner, François Samson-DUNLOP
<https://ecosociete.org/livres/comment-les-paradis-fiscaux-ont-ruine-mon-petit-dejeuner>

⁷ Émission *Tout le monde en parle*, 7 avril 2019, Tou.tv

⁸ <https://www.journaldemontreal.com/2019/04/11/3-milliards-de-mauvaises-creances-radiees-par-revenu-quebec>

Pistes de solutions hachurées en jaune :

Sujets/thèmes :

A) L'équilibre budgétaire : les grands défis :

Questions :

- 1) Proposez-vous d'autres pistes d'optimisation de ses ressources que la Ville n'aurait pas envisagées ?

R : Oui, aller chercher le financement et mettre de la pression sur les différents paliers de gouvernements afin de recevoir plus de sous. Motions au Conseil de Ville. Stratégie au CMM à l'Agglomération concernant la STM en autre .

- 2) Ou est-ce qu'il y aurait lieu de revoir différemment l'offre de service de certaines activités ? NON...tendance à couper.
- 3) R : OUI, si vous faite une "côte-part Citoyenne" vous pouvez avoir accès gratuitement à la piscine par exemple. Mais je ne sais pas la gestion de tout ça si ça serait viable (gestion). En ce sens que si un citoyen fait du bénévolat il aurait droit au patin libre et aux autres activités gratuitement.
- 4) Afin de régler le défi d'équilibre budgétaire montréalais et dans le contexte de la négociation d'un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement du Québec, quels types de transferts supplémentaires devraient être envisagés ?
- 5) R : Transfert des revenus des deux différents gouvernements (provinciale et fédéral).

Y aurait-il d'autres mécanismes d'appui que la Ville devrait envisager ?

- 3) Compte tenu du défi systémique d'écart entre la croissance naturelle des dépenses et celle des revenus, la Ville devrait-elle mener une réflexion sur le calcul de l'indexation des charges fiscales ?

B) Investissements dans les infrastructures et la gestion de la dette :

[Tapez ici]

Questions :

1) Afin de respecter la limite convenue du ratio d'endettement, fixée à 100 %, est-ce que la Ville devrait privilégier :

- une augmentation du paiement au comptant des dépenses en immobilisations, tout en maintenant la cadence des travaux de rattrapage du déficit d'entretien des actifs?

R : Je privilégie celle-ci en allant chercher des sous à Québec, des mécènes, afin de rattraper le déficit d'entretien des actifs.

Ou

- une diminution de la cadence des travaux de rattrapage du déficit d'entretien des actifs, tout en maintenant la stratégie de paiement au comptant des dépenses en immobilisations?

2) Afin de soutenir les investissements incontournables en immobilisations pour, par exemple, les infrastructures de la voirie et de l'eau, serait-il opportun de demander des transferts supplémentaires aux gouvernements supérieurs?

R:Oui 😊

Y aurait-il d'autres mécanismes d'appui que la Ville devrait envisager?

R : Taxer les voitures qui roule la fin de semaine dans le centre-vile 😊

3)Compte tenu du nouveau contexte de développement en transport collectif et le rattrapage nécessaire dans l'entretien des actifs, est-ce que la Ville de Montréal devrait modifier sa Politique de gestion de la dette ? Si oui, quelles en seraient les conditions ?

C) Vers un budget participatif :

Questions : Comment les projets devraient-ils être choisis ?

2) Quels pourraient être les critères d'admissibilités d'un projet proposé pour le budget participatif ?

2a) L'échelle du projet (arrondissements ou Ville) ?

R : Il devrait avoir des projets à la Ville Centre choisi par référendum électronique, par exemple, et dans chaque arrondissement.

2b) Sa conformité à des principes spécifiques comme l'accessibilité universelle, le développement durable ou autre ?

R : Oui, c'est certain, il devrait avoir des spécificités comme le développement durable, l'indice égalité homme-femme et sécuritaire pour toutes et tous 😊 Pourrait-il être rentable à long terme(partenariat)?

2c) Devrait-il y avoir des thématiques spécifiques ?

R : Oui, il pourrait y avoir quelques thématiques que nous retrouvons sur le site internet de la Ville : <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/group>

Soit : agriculture et alimentation, environnement, ressource naturelles et énergie; gouvernement et finances, infrastructures, Politique sociale, Société et culture, Sport et Loisir, Transport.

3) Quel est le type d'accompagnement qui devrait être offert par la Ville aux groupes, aux citoyennes et aux citoyens ?

4) Quels genres de projets pourraient être réalisés dans le cadre d'un budget participatif ?

D) L'écofiscalité :

Question : Afin d'orienter les réflexions de l'Administration dans l'élaboration d'une structure écofiscale harmonisée, les questions suivantes sont soumises à la consultation.

1) Êtes-vous d'accord avec l'introduction progressive de mesures écofiscales pour inciter à la consommation responsable de l'eau ?

R : La Commission de l'écofiscalité presse les municipalités de facturer les citoyens pour l'eau qu'ils utilisent, Toronto 2017⁹.

R : Oui, un allègement de la taxe d'eau pour les propriétaires résidents qui consomment moins d'eau qu'un seuil X déterminé (réaliste) par la Ville. Et quelques autres

⁹ <https://ecofiscal.ca/fr/press-releases/la-commission-de-lecofiscalite-presse-les-municipalites-des-factorer-les-citoyens-pour-leau-quils-utilisent/>

stratégies¹⁰ <https://ecofiscal.ca/fr/reports/cacher-les-aqueducs-mais-pas-leurs-couts/10-bonnes-pratiques-30-municipalites/#&gid=1&pid=1>

1a) Est-ce que ces mesures devraient être de la même ampleur pour les propriétaires non résidentiels que pour les propriétaires résidentiels ?

R : Non.

1b) Est-ce qu'une taxe sur les utilisations récréatives de l'eau ou autres qu'essentielles, sur les piscines par exemple, devrait être envisagée ?

R : Oui, mais pas en période de canicule.

1c) Est-ce que ces mesures écofiscales devraient prendre en compte des caractéristiques du cadre bâti, par exemple en encourageant la construction de toitures vertes et en décourageant la construction de grandes surfaces imperméables (toitures, stationnements, etc.) ?

R : Oui certainement, il devrait y avoir une obligation d'intégrer des composteurs de résidu de table dans les logements de 8 logements et plus! Toitures vertes et bâtiments Leed résidentiels. Autres matériaux de construction que le béton moins polluant, plus de rues piétonnes dans des secteurs comme Lachine Est ou Griffintown Ouest.

2) Hormis la question de l'eau potable, quels autres exemples de mesures d'écofiscalité dans le domaine municipal devrait-on prendre en compte ou étudier plus en profondeur?

R : Voir le Grame à ce sujet ☺ car oui le mémoire aborde l'écofiscalité au niveau provincial mais aussi au niveau municipal. <https://www.grame.org/ecofiscalite.html>

E) Les effets du dépôt du rôle d'évaluation foncière 2020-2021-2022 sur les charges fiscales :

Question :

¹⁰ <https://ecofiscal.ca/fr/reports/cacher-les-aqueducs-mais-pas-leurs-couts/10-bonnes-pratiques-30-municipalites/#&gid=1&pid=1>

Le rôle dévaluation 2020-2021-2022 qui sera déposé en septembre prochain sera utilisé pour calculer les taxes foncières pour ces trois exercices financiers. Il reflètera les valeurs réelles des propriétés montréalaises en date du 1^{er} juillet 2018.

Considérant que la mesure de l'étalement de la variation des valeurs foncières permet de lisser dans le temps les effets des nouvelles valeurs sur le compte de taxes des propriétaires :

1) Est-ce que la Ville de Montréal doit poursuivre l'utilisation de la mesure de l'étalement de la variation des valeurs foncières à la suite du dépôt du rôle 2020-2021- 2022 ?

R : NON, les citoyens qui veulent s'impliquer dans un quartier peuvent subir la spéculation -qui malheureusement se poursuivra encore pendant un bout ; 5ans, 10 ans ??- doivent aussi subir la pression de l'augmentation des taxes municipales. Le calcul n'est pas basé sur la valeur réelle de la bâtisse mais plutôt sur sa valeur marchande! ☹️
Donc l'étalement sur 3 ans, oui, peut-être, mais il faut arrêter la gentrification.
[shhttp://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528878&_dad=portal&_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528878&_dad=portal&_schema=PORTAL).

R : Donc la taxe devrait baisser ou se stabilisé selon le temps d'occupation du propriétaire dans sa demeure, par exemple à partir de 5ans d'occupation ☺️

2) Est-ce que la fiscalité montréalaise devrait inclure des mesures plus progressives afin d'améliorer l'équité fiscale pour certains contribuables à revenus modestes, comme les personnes âgées qui ont des revenus fixes, les locataires de logements privés abordables, les coopératives et les OBNL d'habitation, etc. ? Si oui, quelles mesures proposez-vous ?

R : Oui, certainement et commencer à taxer le gens qui ont 3 ou 5 propriétés et plus. Encore faut-il que ses propriétaires n'augmentent pas les locataires ☺️ Stabilité des taxes des gens à revenus modestes.

Conclusion:

Merci encore pour cette tribune historique.

J'espère que vous vous élèverai au-dessus de la boîte afin de trouver des solutions et de renverser la tendance de la NGP ☺️ Car à ma compréhension de tout ce système et ce

discours, c'est qu'il faut sortir de la boîte afin d'ôter la pression sur la fonction publique qui est déjà submergée et continuer d'offrir des services de qualités à nos citoyennes et citoyens 😊

Bibliographie :

Site internet :

<http://1libertaire.free.fr/Foucault64.html>

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143220171&_dad=portal&_schema=PORTAL

<http://donnees.ville.montreal.qc.ca/group>

<https://www.grame.org/ecofiscalite.html>

<https://ecofiscal.ca/fr/reports/cacher-les-aqueducs-mais-pas-leurs-couts/10-bonnes-pratiques-30-municipalites/#&gid=1&pid=1>

<https://www.journaldemontreal.com/2019/04/11/3-milliards-de-mauvaises-creances-radiees-par-revenu-quebec>

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=3077,3528878&_dad=portal&_schema=PORTAL

Émission de télévision :

Tout le monde en parle du 7 avril 2019

Bande dessinée :

Comment les paradis fiscaux ont ruiné mon petit-déjeuner, François Samson-DUNLOP

<https://ecosociete.org/livres/comment-les-paradis-fiscaux-ont-ruine-mon-petit-dejeuner>

Livres :

- Deneault, Alain (2010). *Offshore: Paradis fiscaux et souveraineté criminelle*. La Fabrique Éditions.

- Deneault, Alain (2014). *Paradis fiscaux : la filière canadienne*. Écosociété.

- Deneault, Alain (2015). *La médiocratie*.